



Rachat credit immo

Par miaou

bonjour,
mon fils a fait un prêt immo en Aout 2020 avec son amie, aujourd'hui ils se séparent. il rachète les parts de son amie donc solde le prêt pour en refaire un autre. Est-ce possible de demander l'annulation des frais de remboursements anticipés étant au tout début du remboursement (8mois).
merci pour vos réponses.

Par ESP

Bonjour
Cela se négocie à condition que ce soit dans le même établissement.

Par AGeorges

Bonjour miaou,

Je reviens sur votre "donc solde le prêt".

La loi Scrivener a traité des conditions de modification d'un prêt immobilier existant.
Il y a un dossier sur le sujet au www.anil.org. Il peut aussi y avoir eu des aménagements ultérieurs de cette loi.

C'est donc une possibilité à étudier. Si votre fils modifie son prêt, au lieu de le rembourser et d'en prendre un autre, le résultat peut être le même (une seule garantie, autres modifications) mais sans les pénalités de résiliation ...

Le mieux est certainement, comme l'a dit ESP, de négocier cela avec la banque, mais seulement pour une modification de prêt.